

DÉFINIR LA SÉCURITÉ HUMAINE — UN ANGLE DE VISION DIFFÉRENT

Essentiellement, la sécurité humaine signifie la protection des individus contre les menaces, qu'elles s'accompagnent ou non de violence. Il s'agit d'une situation, ou d'un état, se caractérisant par l'absence d'atteintes aux droits fondamentaux des personnes, à leur sécurité, voire à leur vie. Du point de vue de la politique étrangère, la sécurité humaine peut être perçue comme un changement de perspective. Il s'agit en fait d'une vision différente du monde qui, loin de privilégier exclusivement la sécurité du territoire ou des gouvernements, établit l'individu comme point de référence. Comme pour toutes les autres formes de sécurité — nationale, économique, alimentaire — il s'agit de protection. La sécurité humaine implique des mesures préventives pour diminuer la vulnérabilité et réduire les risques au minimum et aussi, lorsque les mesures préventives ne suffisent pas, de prendre des mesures pour remédier à la situation.

La liste des menaces potentielles à la sécurité humaine ne doit pas être conçue de façon restrictive. S'il est évident que la sécurité des individus est gravement menacée lors des conflits armés, il ne faut pas croire pour autant que la sécurité humaine se ramène simplement à l'action humanitaire. Elle fait ressortir la nécessité de s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité et de contribuer à assurer la sécurité des personnes dans l'avenir. Plusieurs questions, telles que les violations flagrantes des droits de la personne, la dégradation de l'environnement, le terrorisme, la criminalité transnationale organisée, la violence fondée sur le sexe, les maladies infectieuses et les catastrophes naturelles, contiennent elles aussi de fortes connotations de sécurité humaine. La propagation des troubles sociaux et des violences qui accompagnent souvent les crises économiques démontre clairement que les facteurs économiques ont des implications sur la sécurité humaine. Pour établir si une question donnée mérite d'être énoncée en termes de sécurité humaine, il convient de déterminer dans quelle mesure la sécurité des individus est en danger.